



Le 8 juillet 2023, à Carouge, avait lieu la 1re édition d'Agri.Fête, sous l'égide de l'Office de promotion des produits agricoles de Genève et de l'Union maraîchère de Genève. (MARTIAL TREZZINI/KEYSTONE)

## Des Genevois vont être payés pour manger local

**SOUTIEN** Et si l'on recevait chaque mois 150 francs pour acheter de la nourriture saine produite en circuit court? C'est le projet de la Caisse genevoise de l'alimentation, soit un système de cotisation inédit et redistributif sur base volontaire

LILA ERARD (TERRE & NATURE)

Pendant la première vague de coronavirus, les files d'attente devant les centres de distribution de colis alimentaires avaient marqué les esprits. Trois ans plus tard, le peuple genevois votait en faveur de l'inscription du droit à l'alimentation dans sa Constitution, garantissant à chacun d'avoir accès à une «alimentation adéquate» et d'être «à l'abri de la faim», tout en inspirant le reste du pays et l'Europe.

Alors qu'une loi d'application est en cours d'élaboration, un projet concret de mise en œuvre prend déjà forme dans le canton. Six organisations, dont le Mouvement pour une agriculture paysanne et citoyenne, la Filière alimentaire des Vergers et l'association FIAN Suisse, ont présenté leur initiative inédite de Caisse genevoise de l'alimentation (Calim), le 27 avril dernier au marché des Grottes.

### Cotiser selon ses moyens

Le principe: mettre en place un système de mutualisation financière permettant aux membres, notamment les personnes en situation de précarité, d'accéder à une alimentation saine, locale et durable. Grâce à cette caisse solidaire, chacun cotiserait selon ses moyens, puis disposerait d'un montant mensuel consacré à l'achat de nourriture, comme c'est déjà le cas dans certaines régions françaises.

«Nous nous inspirons notamment de la caisse commune de Montpellier, qui expérimente avec succès une forme de démocratie alimentaire, tout en réduisant les inégalités et en soutenant l'agri-

culture locale. L'enjeu est de s'approprier cette initiative et de l'adapter à la réalité cantonale», dit Léa Winter, coprésidente de FIAN Suisse.

Pour ce faire, deux comités citoyens constitués de 25 à 30 habitants ont été créés il y a un an aux Pâquis et à Meyrin, sur base volontaire. Pendant plusieurs mois, ces personnes ont été invitées à participer à des séances de réflexion sur les enjeux du système alimentaire.

«L'objectif était de leur donner des informations sur les différents modes de production, les conditions de travail dans l'agriculture, les labels ou encore la nutrition, afin qu'elles se sentent aptes à faire des choix sur ce sujet. Par exemple, nous avons organisé des visites de fermes, d'un abattoir, d'une cidrerie et de plusieurs épicerie», raconte la Genevoise.

### Redistribution équitable

Depuis janvier, des réunions ont lieu toutes les trois semaines pour définir le fonctionnement concret de la caisse. «Pour le moment, il a été convenu que les adultes recevraient 150 francs par mois, contre 75 francs pour les moins de 14 ans. Cela permet de couvrir environ la moitié du budget alimentaire d'un ménage», estime la spécialiste.

En revanche, le montant de la cotisation est plus difficile à établir. «Elle peut être fixée soit en fonction du revenu déclaré, soit à la suite d'une auto-évaluation subjective de son budget, à des fins de sensibilisation. Des discussions sont encore en cours à ce sujet, expose Léa Winter. Dans tous les cas, l'idée est d'instaurer un système de redistribution équitable. Dans ce contexte, les personnes favorisées pourraient cotiser davantage qu'elles ne reçoivent. Toutefois, cet écart sera comblé autant que possible par les subventions publiques que nous avons reçues des villes de Genève et Meyrin.»

Pour Nadine Gyger, membre du projet et assistante administrative,

cette démarche solidaire a un sens. «Même si je n'ai pas un gros salaire, il me tient à cœur de faire cet effort. Je suis déjà engagée dans un supermarché participatif dans mon quartier, mais je remarque bien qu'acheter local et bio reste cher et inaccessible pour certains. J'aime l'idée d'atteindre un plus large public, au-delà des convaincus», témoigne la quinquagénaire meyrinoise.

Le lancement officiel de la Calim est prévu en septembre, avec un objectif de 200 membres. Ils recevront leur argent sous la forme d'un crédit numérique, Le Radis, via une application. Celle-ci pourra être utilisée dans des lieux répondant à des critères définis par les comités citoyens. «Il pourra s'agir d'épicerie, de restaurants, de stands de marché, voire d'abonnements à des paniers. Plusieurs réunions ont déjà eu lieu avec des acteurs de la production et de la transformation pour réfléchir à l'approvisionnement des quartiers concernés», souligne Léa Winter.

### Un système plus ambitieux

Au-delà du projet genevois, un système plus ambitieux d'assurance sociale alimentaire, universelle et obligatoire est porté par les différentes organisations, dont Uniterre. «Celle-ci serait basée sur le modèle de l'AVS, avec des cotisations payées par l'employeur et l'employé. Cela permettrait aux citoyens de se réapproprier leur alimentation à l'échelle du pays, de dépasser les clivages économiques et de soutenir la production locale», expose Alberto Silva, secrétaire politique du syndicat.

Et de conclure: «En Suisse, l'accès à l'alimentation est peu thématiqué, car nos états débordent de denrées. Mais il ne faut pas oublier qu'abondance ne rime pas forcément avec qualité et accessibilité. Manger n'est ni un don ni un privilège, mais un droit fondamental, dont les pouvoirs publics sont en partie responsables.» ■

### VOTES

## Un droit qui gagne du terrain

Le 18 juin 2023, 67% de la population genevoise acceptait d'inclure le droit à l'alimentation dans la Constitution cantonale. Depuis, cette démarche a essaimé sur le continent. En octobre dernier, l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe a adopté une résolution dans laquelle elle invite les Etats membres, y compris la Suisse, à faire de même à l'échelle nationale. Le même mois, une initiative citoyenne européenne sur le sujet a été présentée au Comité de la sécurité alimentaire mondiale, à Rome.

Cet élan a eu un écho à l'échelon fédéral: la conseillère nationale verte Delphine Klopfenstein Broggin a déposé une initiative parlementaire pour inscrire ce droit dans la Constitution. Toutefois, celle-ci a dû être retirée en raison d'un manque de soutien politique. Malgré cet échec, l'idée continue de faire son chemin, notamment dans le canton de Vaud: en mai dernier, le député Vincent Keller, du Parti ouvrier populaire, a déposé une initiative pour ajouter un article similaire dans les textes de loi cantonaux. ■ L. E.

## «L'affaire» Vara, un faux pas qui exige un mea culpa?

**NEUCHÂTEL** Sur fond de défiance de la société civile envers la chose publique, le voyage privé de la conseillère d'Etat verte Céline Vara dans un palace d'Oman a fait polémique durant le week-end. Le regard de l'expert en déontologie Jean-François Kerléo

PROPOS RECUEILLIS PAR CÉLIA HÉRON



**«Un élu, surtout s'il revendique certaines causes, doit veiller à aligner son discours et ses actes»**

JEAN-FRANÇOIS KERLEO, PROFESSEUR DE DROIT PUBLIC À L'UNIVERSITÉ D'AIX-MARSEILLE

Céline Vara, nouvelle conseillère d'Etat verte neuchâteloise, est critiquée pour des vacances privées à Oman, relayées par *Blick* en fin de semaine. L'affaire relance le débat sur l'exemplarité des élus. Pour Jean-François Kerléo, professeur de droit public et spécialiste de la déontologie politique à l'Université d'Aix-Marseille, cette polémique révèle des tensions plus profondes.

**Quel regard portez-vous sur le voyage de Céline Vara à Oman?** C'est un voyage privé, payé sur ses deniers personnels et réalisé pendant son temps libre. Juridiquement, il n'y a donc rien à redire. Le débat se situe ailleurs: du point de vue de la déontologie politique. Un élu, surtout s'il revendique certaines causes – ici, l'écologie, les dégâts causés par les émissions carbone –, doit veiller à aligner son discours et ses actes. En 2025, la société attend une parfaite cohérence, c'est le fameux «devoir d'exemplarité»: un supplément d'âme éthique à l'action politique, qui se surajoute aux diverses obligations juridiques.

**Cette exigence de cohérence entre la vie privée et la vie publique est-elle récente?** Non, elle traverse l'histoire politique. Déjà dans les traités de gouvernement du Moyen Age ou de la Renaissance – je pense au *Miroir des princes* [un manuel d'éducation et d'éthique destiné aux futurs monarques] –, la vertu privée était considérée comme indissociable de la capacité à bien gouverner. Ce lien a été remis en cause à l'époque moderne, notamment avec l'essor du libéralisme politique, qui a cherché à séparer strictement la sphère publique de la sphère privée. L'élu était jugé sur ses compétences, non sur sa vie personnelle.

Mais depuis une quinzaine d'années, on observe un retour en force des exigences déontologiques. On demande aujourd'hui à pouvoir scruter la vie privée des élus, non par voyeurisme, mais pour vérifier la compatibilité entre leurs engagements publics et leur comportement personnel.

**A quoi attribue-t-on ce changement? Les réseaux sociaux amplifient-ils ces enjeux?** Ils jouent un rôle clé. Ils ne reflètent pas nécessairement l'opinion majoritaire, mais ils donnent une visibilité immédiate et massive aux faux pas. Ce tribunal permanent de l'opinion, qui évoque en un

sens le panoptique de Bentham [concept philosophique du XVIIIe siècle posant les bases de l'idée de société de surveillance], crée une forme de surveillance continue. Cela pousse les élus à faire preuve d'une transparence accrue. La presse joue aussi un rôle essentiel, en relayant ou en engageant ces débats, qui sont souvent salutaires!

Mais cette dynamique pose aussi problème: elle tend à polariser les discussions. Le risque, c'est la violence symbolique, le jugement hâtif. Pour un chercheur comme moi, cela soulève une question cruciale: quelle prudence devrait encadrer ces débats?

**Les élus doivent-ils se justifier et répondre à ce type de critiques?** Oui, mais avec discernement. Il ne s'agit pas de fuir la question, mais d'y répondre par une parole rationnelle. Reconnaître éventuellement un décalage entre ses principes et ses actes, mais sans alimenter le tumulte et la défiance. C'est ainsi qu'on peut espérer renouer un dialogue entre sphère politique et société civile, qui tend aujourd'hui à se distendre.

**Comment peut-on instaurer ce débat plus sereinement?** C'est un vrai défi. Il faut recréer des espaces de discussion, au niveau local, dans les écoles, les associations, les lieux de citoyenneté. L'éducation à la démocratie est centrale. Ce débat sur la déontologie devrait être collectif: qu'attendons-nous, en tant qu'électeurs, de nos élus? Quel type d'exemplarité souhaitons-nous? Ce sont des questions de société fondamentales, qui touchent au pacte démocratique lui-même. ■

PUBLICITE

## VILLA CONTEMPORAINE AU CŒUR DU DOMAINE DE TERRE BLANCHE

Nichée au sein de l'un des domaines privés les plus prestigieux de la Côte d'Azur, cette villa familiale moderne de 300m<sup>2</sup> offre une alliance parfaite entre luxe discret, confort contemporain et environnement naturel exceptionnel.

Accès direct au golf, spa et restaurants 5 étoiles du domaine. Une adresse rare pour amateurs de sécurité, de golf et de prestations haut de gamme à seulement 45 minutes de l'aéroport de Nice et 30 minutes de Cannes.

Prix: sur demande

Contact  
022 736 46 90  
tb@kassets.ch

